



Nouvelle embauche=démission obligatoire?

Par **Diopside**, le 11/01/2013 à 19:16

Bonjour,

Je suis salariée, en CDI depuis 10 ans mais je commence prochainement une formation de 2 ans dans une autre entreprise.

Je souhaiterais poser un congé sans solde car l'enjeu est important, si j'échoue à ma formation, je serai licenciée....

Peut-on m'exiger de démissionner de mon 1er emploi pour m'embaucher? Merci pour votre réponse.

Par **P.M.**, le 11/01/2013 à 19:43

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir ce qui autoriserait l'employeur à vous licencier en cas d'échec à la formation...

Pour le congé sans solde, il faudrait aussi que l'employeur actuel l'accepte...

Par ailleurs, être embauché en CDI pendant un congé sans solde pourrait être considéré comme ne répondant pas à une attitude de loyauté...